

A TOUS LES RESPONSABLES DES EQUIPES RELAX

Bonjour à tous,

Comme vous pouviez l'imaginer, au vue des restrictions sanitaires fédérales et cantonales, le comité a pris la décision

- **d'annuler définitivement le championnat relax 2020-2021**

Par conséquent, la finance d'inscription payée en début de saison sera :

- **soit intégralement remboursée,**
- **soit intégralement reportée pour le championnat 2021-2022**

Pour ce faire, chaque responsable d'équipe est prié de communiquer la décision de report ou de remboursement de la cotisation uniquement sur le site du Relax :

- www.svrge.org
- Rubrique "Responsable"

Si le remboursement est demandé, merci d'y insérer les coordonnées bancaires pour pouvoir procéder au virement.

Par principe, les demandes par e-mail ne seront pas considérées sauf cas exceptionnels.

Finalement, d'autres informations vous parviendront ultérieurement selon l'évolution de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales à propos de :

- la tenue de notre assemblée générale agendée le 2 juin 2020, et
- l'organisation du championnat 2021-2022.

C'est avec regret et tristesse que nous prenons cette décision pour la deuxième fois et nous espérons fortement que nous pourrons retrouver toutes les équipes la saison prochaine pour un championnat complet cette fois-ci.

Avec mes salutations les plus cordiales et sportives.

Claude Duperret
Président

www.svrge.org